



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4100944

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 6/09/2024 18H14 C:000032 I:32476
V/REF : 957449
V/Email reçu le Vendredi 06/09/2024 à 18H14

SEMCODA
AGENCE BRESSE DOMBES
28 RUE DE LA GRENOUILLERE
CS 81050
01000 BOURG EN BRESSE

V/REF.IMM. 2531
IMMEUBLE : LES NOISETIERS
RUE CHARLES ROBIN
352-354-358-360-362
01250 JASSERON

Feillens, le 31 Octobre 2024

Référence Marché: M_230717001-1
LOCALISATION : 358 RUE CHARLES ROBIN - JASSERON - MR/MME TASSIN 0784428814 - LOGT 1003
MOTIF : INTERVENIR POUR REMPLACEMENT REDUCTEUR DE PRESSION
PL00001 - PL00058
Donneur d'ordre : Mme I FREDET - LANCIOLI

NATURE DE L'INTERVENTION :
Travaux de plomberie.

LE 12 SEPTEMBRE 2024 A 13H15
REPLACEMENT DU REDUCTEUR DE PRESSION
CONTROLE DE BON FONCTIONNEMENT

LE 18 SEPTEMBRE 2024 A 11H00
RECHERCHE PROBLEME FILET D'EAU SUR CUMULUS
REPLACEMENT DU GROUPE DE SECURITE
PROBLEME DE PRESSION A L'ETAGE LIE AU MELANGEUR DE LA BAIGNOIRE
BAIGNOIRE D'ORIGINE ROUILLE AU NIVEAU DU MONOTROU
REPLACEMENT DU MELANGEUR IMPOSSIBLE
PREVOIR LE REMPLACEMENT DE LA BAIGNOIRE 170, DU MITIGEUR, DE LA JUPE ET
DU VIDAGE

OBSERVATIONS : GI LGESTION Email envoyé le 28/10/24 à 17H47 Mr R MAHIEU
GI LGESTION Email envoyé le 25/10/24 à 08H21 Mme I. FREDET-LANCIOLI
JE SUIS DANS L'ATTENTE DE VOTRE RETOUR POUR CLOTURER OU NON CE BT
POUVEZ-VOUS ME FAIRE UN RETOUR ? MERCI
GI LGESTION Email envoyé le 18/09/24 à 13H58 Mme I. FREDET-LANCIOLI
SUITE A L'INTERVENTION DE NOTRE TECHNICIEN ET A L'ECHANGE QUE VOUS
AVEZ EU AVEC LUI CE JOUR, SOUHAITEZ-VOUS QUE NOUS PROCEDIONS AU
REPLACEMENT DE LA BAIGNOIRE 170, DU MITIGEUR, DE LA JUPE BAIGNOIRE ET



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4100944

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

DU VIDAGE SUR CE MEME BON OU SOUHAITEZ-VOUS NOUS EN TRANSMETTRE UN
NOUVEAU ?
DANS L'ATTENTE DE VOTRE RETOUR

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PL00001-Forfait déplacement	1	46,01	46,01
1,00	PL00058-Rempl.Réducteur Pression indiv.	1	81,80	81,80
1,00	PL00001-Forfait déplacement	2	46,01	46,01
1,00	PL00064-Rempl.groupe sécurité s/chauf.	2	35,79	35,79
TOTAL H.T.				209,61
T.V.A. a 10,00%				20,96
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>230,57</u>

Valeur en votre reglement au 30 Novembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4100944

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*



Bon de Commande

N° : 957449 du 28/08/2024

Pr.

SEMCODA
AGENCE DE BOURG EN BRESSE
28, rue de la Grenouillère
CS 81050
01010 BOURG EN BRESSE CEDEX
Tel:04.74.22.83.27

Immeuble collectif ☐ Individuel ☒
- 2 ans ☐ Non Conventionné ☐
Fournitures seules ☐
Travaux dits urgents ☐ Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

SERVIMO BOURGOGNE SAS
550 ROUTE DE TERNANT

01570 FEILLENS

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 544126-FS2497
Téléphone : 03.85.20.30.60
Mail: bourgogne@servimo.fr

Référence de la Demande

N°: 767 639 du 29/07/2024

THCPLOPP Txv hors contra Plomberie Partie privat. 1

01-EE-2224-ENT-61563100

Marché : M - 230717001-1

Lieu d'intervention

MR TASSIN Yann
MME TASSIN Laura
LES NOISETIERS
358, Rue Charles Robin
01250 JASSERON

Téléphone : 07.84.42.88.14

02531-00001-00003-00001 H / Type 4

Date entrée: 01/08/2014

Délai

Date limite exécution : 12/09/2024

Observations

Téléphone locataire

07-84-42-88-14

Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
PL00001 Forfait de déplacement	1,00	46,02	46,02	4,60	50,62
PL00058 Réducteur de pression, Desbordes ou équivalent pour ind suite a visite sous contrat reducteur hs	1,00	81,81	81,81	8,18	89,99

Total H.T.	127,83
Total TVA	12,78
Total TTC	140,61

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par FRADET LANCIOLI Isabelle le 28/08/2024

Le Responsable
Nom et Signature

Le Responsable d'Agence

Romuald RICHONNIER

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Le Responsable Maintenance

M. Bruno SCHMELZER

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE BOURG EN BRESSE**

EDN5



Bon de Commande

N° : 957449 du 28/08/2024

Pr.

SEMCODA

AGENCE DE BOURG EN BRESSE

28, rue de la Grenouillère

CS 81050

01010 BOURG EN BRESSE CEDEX

Tel:04.74.22.83.27

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE BOURG EN BRESSE**

EDN5



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE BOURG EN BRESSE 28, rue de la Grenouillère CS 81050 01010 BOURG EN BRESSE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☒ Maison ou immeuble individuel ☐ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **LES NOISETIERS 358, Rue Charles Robin 01250 JASSERON**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **BOURG EN BRESSE**

le **28/08/2024**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 957449